



L'ambassadeur du Cameroun à Bruxelles a écrit au ministre de l'Enseignement supérieur pour un appel à la responsabilité.

Les étudiants camerounais rencontrent des difficultés dans le processus d'inscription à l'université de Liège, en Belgique. Ceci est dû à la présence "d'intermédiaires récurrents auxquels ils font recours et qui déposent des pièces falsifiées".

L'Ambassadeur du Cameroun en Belgique, Daniel Evina Abe'e a saisi le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement Supérieur à cet effet. Pour cela, l'Université de Liège a adopté "des mesures de Vigilance spécialement à destination de nos étudiants à l'instar du service des équivalences de la fédération de Wallonie Bruxelles qui pour les mêmes faits, a adopté une procédure spécifique à l'encontre de nos jeunes compatriotes". Les étudiants ne doivent plus faire recours aux intermédiaires. Et en cas de problème avec leur dossier, "absence de confirmation de l'authenticité des pièces transmises", par exemple, il sera simplement classé sans suite. De plus, l'étudiant demandeur devra désormais signer une déclaration sur l'honneur en transmettant son dossier en ligne. Ces mesures s'avèrent cependant insuffisantes "puisque certains étudiants continuent à s'appuyer sur des intermédiaires véreux dont cinq ont pu être identifiés par l'Université de Liège qui a déposé plainte avec constitution de partie civile à leur encontre".

Cette correspondance adressée au ministre d'État a pour but d'informer le gouvernement camerounais "afin qu'elles attirent l'attention des Établissements d'Enseignements supérieurs de façon à éviter à nos jeunes compatriotes étudiants d'être la cible de ce type de fraude aux lourdes conséquences académiques et humaines", peut-on lire dans le document.

[MM](#)
